
Rapport de suivi

Avant-propos

Le présent rapport repose sur les multiples contributions des participantes et des participants à l'atelier pilote de Montréal.

Il est construit à la manière d'un plan d'action qui pourrait être mis en œuvre par les acteurs du milieu de l'éducation et de la formation des adultes de Montréal.

Outre un rappel contextuel, ce rapport contient deux importantes parties portant respectivement sur les obstacles auxquels sont confrontés les adultes et ceux auxquels sont confrontés les acteurs du milieu de l'éducation et de la formation des adultes.

Dans la mesure où les délibérations des tables de travail de cet atelier le permettaient, ces obstacles ont clairement été identifiés et jumelés à des solutions proposées par les participants à l'atelier ou déjà mises de l'avant par des acteurs du milieu.

La démarche de l'ICÉA s'inscrit dans un processus itératif, débutant avec la tenue de l'atelier pilote de Montréal et se poursuivant avec la tenue d'au moins cinq autres ateliers dans les régions du Québec. Notre objectif est d'identifier des points de convergences entre les régions et de recenser des solutions novatrices et efficaces favorisant l'accès pour les adultes à des activités de formation.

À terme, l'ICÉA souhaite que les contributions recueillies lors de cette série d'ateliers de partage de connaissances et de concertation permettent de générer une Stratégie nationale d'accessibilité répondant aux aspirations des adultes apprenants.

Table des matières

1. <u>Objectifs de l'atelier organisé par l'ICÉA</u>	3
2. <u>Question soumise aux participants</u>	3
3. <u>Des obstacles bien présents</u>	4
4. <u>Des solutions adaptées aux besoins des adultes et des acteurs</u>	5
5. <u>Un plan pour l'action régionale</u>	8
6. <u>Nous attendons vos commentaires</u>	9
7. <u>Liste des participantes et des participants</u>	10

1. Objectifs de l'atelier organisé par l'ICÉA

Rappelons que cet atelier pilote¹ organisé dans le cadre de la campagne Accès-formation pour les adultes abordait de front la question de l'accessibilité à la formation.

Il mettait l'accent sur une meilleure connaissance des efforts accomplis pour lever les barrières existantes, de même que sur l'identification des défis qu'il est maintenant temps de relever.

De manière spécifique, cet atelier devait notamment permettre aux participantes et aux participants de la région de Montréal :

- ✓ de mettre en valeur les initiatives mises de l'avant dans leur milieu pour lever des obstacles à la participation;
- ✓ de cibler les actions à entreprendre pour accroître encore plus la participation des adultes, exercice qui permettrait de donner forme à une proposition de plan d'action régional;
- ✓ d'identifier les éléments de ce plan d'action régional qui pourraient s'inscrire dans une éventuelle Stratégie nationale d'accessibilité.

2. Question soumise aux participants

En écho aux trois obstacles majeurs soulignés par les adultes dans le Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), l'ICÉA a soumis aux participantes et aux participants la question suivante :

« Le manque de temps, la difficile conciliation famille-travail-études et le coût de la formation sont-ils des obstacles prépondérants dans la région métropolitaine? »²

Réunis en deux groupes de travail, les participantes et les participants ont offert des réponses différentes à cette question.

Un premier groupe s'est attardé aux obstacles mentionnés, proposant des solutions novatrices pour combattre le manque de temps, favoriser la conciliation famille-travail-études et réduire le coût de la formation. Ce groupe a également présenté des solutions pour lever des barrières posées par la perte de motivation et les lacunes informationnelles.

Le second groupe a pour sa part mis l'accent sur des problèmes touchant plus directement les acteurs.

1 Un autre atelier est prévu à Montréal, qui réunira un échantillon plus large et plus représentatif de la réalité de la grande région métropolitaine.

2 Précisons ici qu'il était clair pour l'ICÉA que ces barrières touchaient plus directement les adultes apprenants.

3. Des obstacles bien présents

Ainsi, si le manque de temps, la difficile conciliation famille-travail-études et le coût de la formation sont les principaux obstacles mentionnés par les adultes, la réalité des acteurs de l'offre semble bien différente.

Selon les participants à l'atelier pilote de Montréal, les acteurs de l'offre sont le plus souvent confrontés :

- ✓ à la difficulté de faire connaître leur programme de formation et de rejoindre les groupes d'adultes qui en ont le plus besoin;
- ✓ à la difficulté d'offrir l'accompagnement et le soutien nécessaire, non seulement lors de l'accueil, mais tout au long de la formation, de manière à encourager la persévérance, et même à la sortie de la formation, de manière à favoriser l'insertion en emploi;
- ✓ à certaines lourdeurs administratives dans leurs relations avec l'État, notamment en ce qui concerne les préalables et la reconnaissance des acquis.

4. Des solutions adaptées aux besoins des adultes et des acteurs

Cet atelier a permis aux participantes et aux participants de proposer des pistes d'action adaptées aux problèmes auxquels les acteurs de l'offre et les adultes sont confrontés dans leurs milieux. Voici la recension des obstacles identifiés par les différents groupes de travail, ainsi que d'actions proposées ou déjà mises en œuvre pour lever ces obstacles.

Obstacles	Actions proposées	Actions mises en œuvre
Lacunes informationnelles	<p>Générer des partenariats entre différents intervenants des milieux scolaire, social et communautaire.</p> <p>Exemple de partenariat « apprentissage et santé » (CSSS, Commission scolaire, organismes communautaires) qui permettrait de multiplier les occasions de joindre les adultes qui ont le plus besoin de formation et de conférer une valeur ajoutée à l'apprentissage.</p>	<p>L'engagement communautaire et la mise en place de réseaux privilégiés de communication permettent de porter l'information sur les programmes offerts jusqu'aux groupes d'adultes les moins scolarisés.</p> <p>Des associations assurent des liens entre différents services pour mieux informer leurs membres.</p>
Lourdeurs administratives	<p>Favoriser un meilleur arrimage entre les acteurs de l'offre pour standardiser les pratiques des agents de l'État et établir un processus de reconnaissance des acquis ou l'exigence de préalables.</p> <p>Favoriser une plus grande stabilité des intervenants gouvernementaux qui agissent en éducation des adultes et en formation continue.</p>	<p>Des groupes populaires assouplissent les formules de formation (moins de 30 heures/semaine) imposée par Emploi-Québec. De même, ils appuient les adultes dans leur démarche avec l'organisme d'État.</p>

Obstacles	Actions proposées	Actions mises en œuvre
<p>Joindre et sensibiliser les adultes</p>	<p>Miser sur le concept d'école communautaire et d'école des parents.</p> <p>Ce concept, de plus en plus présent dans le milieu de l'éducation et de la formation des adultes, apparaît comme un moyen de rejoindre efficacement certains groupes d'adultes peu scolarisés.</p> <p>Promouvoir les avantages à retirer d'une formation.</p> <p>Proposer des formations qui répondent minimalement aux intérêts personnels de l'adulte.</p>	<p>Le réseau scolaire des jeunes est mis à profit pour rejoindre les parents.</p> <p>Exemple du programme intitulé « J'apprends avec mon enfant », qui permet de retenir le parent à l'école lorsque l'enfant y fait ses devoirs.</p>
<p>Accompagnement lors de l'accueil et tout au long de la formation</p>	<p>Favoriser un meilleur arrimage entre les acteurs de l'offre et accroître la complémentarité des services, de manière à mieux accueillir les adultes en formation, à les aider à persévérer en cours de route et à les outiller pour le retour en emploi.</p> <p>Accroître le nombre de professionnels pour l'orientation, l'encadrement et l'accompagnement.</p>	<p>Des groupes populaires offrent un accompagnement quotidien, malgré des ressources humaines, financières et matérielles limitées.</p>
<p>Reconnaissance des acquis et des compétences</p>		<p>De nombreux acteurs, notamment les organismes de développement de la main-d'œuvre, sont engagés dans la mise en place d'un processus de certification de l'État.</p>

Obstacles	Actions proposées	Actions mises en œuvre
Persévérance et motivation	<p>Fournir à l'adulte l'aide et l'accompagnement pour passer le cap des six mois en formation (délai minimal pour changer les habitudes de vie d'une personne).</p> <p>Accroître le nombre de professionnels pour l'orientation, l'encadrement et l'accompagnement.</p>	Des groupes populaires offrent un accompagnement quotidien, malgré des ressources humaines, financières et matérielles limitées.
Conciliation travail-famille-études		Des syndicats intègrent des mesures de conciliation à leur politique de négociation.
Temps	<p>Offrir des programmes flexibles tenant compte des horaires des adultes : temps partiel, soir et fin de semaine. Favoriser la libération de temps de travail.</p> <p>Créer un organisme d'État (modèle de la CSST) qui assurerait l'équité en matière d'accès à la formation en entreprise.</p>	<p>Des groupes populaires offrent un horaire flexible, qui tient compte de l'horaire des adultes, qui est adapté à l'horaire de transports en commun, par exemple.</p> <p>Des acteurs encouragent la mise en place de cours du soir pour des travailleuses et des travailleurs en formation technique au collégial.</p>
Coût de la formation	<p>Créer des mutuelles de formation (formule existante qui a fait ses preuves dans le cadre de la loi du 1 %).</p> <p>Garantir le droit à la formation par des « banques d'heures » conjointement financées par les travailleurs et les employeurs.</p> <p>Réclamer des investissements à long terme de l'État et des entreprises pour favoriser l'accès à la formation et générer des bénéfices humains et financiers durables.</p>	Des groupes d'alpha assument certains frais de transport (bus, covoiturage) et de garderie. Ce service de dépannage devrait bénéficier d'un soutien de l'État.

5. Un plan pour l'action régionale

Les solutions proposées lors de l'atelier pilote sont traduites ici en *actions à valeur régionale* et en *revendications communes* dont la mise en œuvre ou la promotion favoriserait un plus large accès à la formation.

Certaines actions peuvent regrouper plusieurs solutions ou éléments de solutions proposés lors de l'atelier. La numérotation ne suggère aucune forme de priorisation. Elle vise seulement à faciliter l'identification des actions et des revendications.

DES ACTIONS À VALEUR RÉGIONALE

1 Générer des partenariats multi acteurs qui permettraient de multiplier les occasions de joindre les adultes qui ont le plus besoin de formation.

- ✓ *Outre le fait de conférer une valeur ajoutée à la formation, qui pourrait être combinée à la prévention, par exemple, il serait possible de maximiser l'utilisation des sommes investies en éducation, en santé et en services sociaux.*

2 Encourager un meilleur arrimage entre les acteurs de l'offre qui permettrait d'accroître la complémentarité des services.

- ✓ *Cet arrimage contribuerait à l'effacement des lourdeurs administratives liées aux pratiques des agents de l'État et favoriserait une plus grande stabilité des intervenants gouvernementaux.*

3 Miser sur les concepts d'école communautaire et d'école des parents.

- ✓ *Outre joindre les adultes qui ont le plus besoin de formation, notamment par l'école de leur enfant, ce concept facilite la promotion des avantages à retirer d'une formation et permet de sonder les besoins des adultes, de manière à proposer des cours qui répondent minimalement à leurs intérêts.*

4 Offrir une grille de cours et de programmes plus flexible, qui tient compte de l'horaire des adultes (temps partiel, soir et fin de semaine).

DES REVENDICATIONS COMMUNES

1 Créer une « banques d'heures » conjointement financées par les travailleurs et les employeurs, formule qui permettrait de garantir le droit à la formation.

2 Créer un organisme d'État qui favoriserait l'accès à la formation directement en entreprise.

3 Multiplier les mutuelles de formation, telles qu'il en existe dans le cadre de la loi du 1 %, notamment pour favoriser l'offre de formation au sein des petites entreprises.

4 Assurer des investissements à long terme de l'État et des entreprises, notamment pour accroître le nombre de professionnels en orientation, encadrement et accompagnement.

6. Nous attendons vos commentaires

Comme convenu lors de l'atelier, les participantes et les participants peuvent enrichir de leurs commentaires ces propositions d'actions à valeur régionale et de revendications communes.

Pour ce faire, les intéressés doivent reprendre la formulation originale et y indiquer clairement les modifications proposées. Le tout doit être transmis par courriel à Hervé Dignard, chargé de projet aux politiques en éducation des adultes (hdignard@icea.qc.ca).

Toute bonification ou reformulation des éléments de ce plan pour l'action régionale sera consignée et portée en annexe du présent rapport, qui sera éventuellement retransmis aux participantes et aux participants une fois l'exercice terminé.

7. Liste des participantes et des participants

Sophie Ambrosi, agente de développement ÉFA

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)

Marie-Claude Béliveau

Commission scolaire Pointe-de-l'Île

Isabelle Boisvert

Association des étudiants-es handicapés-es de l'UQAM

Nadia Dallaire

Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)

Claude Deveault, conseiller en formation générale

Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)

Gilles Drapeau, directeur du développement

Centre Euréka

Khadija Erbib, animatrice communautaire

Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP)

Martin Frappier, coordonnateur

Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)

Thérèse Jean, conseillère syndicale

Confédération des syndicats nationaux (CSN), Service des relations du travail - Formation

Marie-Hélène Laurence, agente de développement

Conférence régionale des élus de Montréal, Économie et savoirs

Danielle Léveillé, enseignante alphabétisation

Carrefour populaire Saint-Michel

Denise Llewellyn, conseillère pédagogique

Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Caroline Meunier, responsable des dossiers politiques

Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)

Patricia Rodler

Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Ophélie Sylvestre, conseillère à l'intervention collective régionale

Office des personnes handicapées, Direction de l'intervention collective régionale de l'Ouest

Gérard-Charles Valente

Centre William-Hingston